

Musiciens – Enfant / Adolescent /Adulte				
NOM				
PRÉNOM				
Date de naissance				
Classe				
Inscription pour les cours suivants – voir « horaires et tarifs »				
Nom du cours				
Jour et heure				
Instrument				
Jour et heure				
Tarif annuel				
Total ligne tarif annuel	Montant de la réduction	Total après réduction	Cotisation d'adhésion	TOTAL GENERAL
			30,00 €	

Prévoir environ 30€ par an et par élève pour les livres et partitions

<i>Parents</i>	Monsieur	Madame
NOM		
PRÉNOM		
Profession		
ADRESSE		
Téléphone portable		
@mail		
En cas d'urgence Contacter	Nom Relation	Téléphone
Situation parentale : père + mère = 1 foyer / père + mère = 2 foyers / père ou mère seul(e) au foyer / élève adulte		

ENQUÊTE

Souhaitez-vous mettre à disposition de l'association des compétences particulières (travaux et bricolage, droit, informatique, communication, internet, organisation régulière ou ponctuelle, ...) : Non Oui :

Comment avez-vous connu Ryméa : Bouche à Oreille Tract Revue Pages Jaunes Site

Autre :

Nom de famille :

MODES DE PAIEMENT AU CHOIX*

L'inscription s'entend pour l'année entière, mais le paiement peut être étalé sur 10 versements maximum, sous réserve que la totalité soit payée au plus tard le 30 juin de l'année scolaire concernée.

- Nombre de chèques : Montants : Banque :
n°
- Espèces :€ **en cas de versements différés, joindre un chèque de caution**
- Chèques Culture ou ANCV :€ acceptés jusqu'au 31 décembre 2021, **en cas de versements différés, joindre un chèque de caution,**
*Précisez le nom du signataire des chèques s'il diffère du nom des parents :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription sera enregistrée à réception de cette fiche d'inscription signée, de la totalité des chèques et d'une photo de chaque élève et vous sera confirmée par e-mail.

Réductions familiales : Une réduction sur les tarifs des cours est consentie pour plusieurs inscriptions d'une même famille (même nom, même adresse). Pour les inscriptions simultanées, on considère le plus âgé comme étant le premier inscrit, les autres suivant chronologiquement.

- En cas d'absence, les professeurs sont remplacés ou récupèrent les cours manqués.
- Les professeurs n'ont pas l'obligation de remplacer un cours manqué par un élève, ni les jours fériés.
- En cas de fermeture administrative (COVID ou autre) : les cours seront donnés à distance.

Effectifs des cours collectifs : 5 à 10 élèves par classe (maximum 14).

Au cas où il y aurait moins de 5 élèves inscrits dans un cours, la durée de ce cours pourrait être réduite sans changement de tarif.

Conditions d'annulation

L'inscription s'entend pour l'année entière.

Tout désistement fera l'objet d'une étude particulière sur les bases suivantes :

Cours collectifs : remboursement proportionnel au nombre de cours restants dans la limite de 50% du tarif annuel.

Cours individuels : l'engagement vis-à-vis du professeur est annuel et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

AUTORISATION DE PUBLICATION

L'adhésion à l'association, et donc l'inscription à l'école Ryméa, est conditionnée à l'acceptation du droit à l'image. Ce droit est encadré par une charte dans laquelle Ryméa s'engage sur sa politique en la matière :

- ne publier aucune photo ou vidéo en gros plan sans avis préalable.
- redemander une autorisation spécifique dans le cas où l'élève serait particulièrement exposé ou si la diffusion est très large, par exemple dans la presse ou sur une plaquette de présentation de l'école ;
- retirer du site web ou des réseaux sociaux, dans la journée, sur simple demande, toute photo ou vidéo qui ne vous conviendrait pas. Cette autorisation est valable pour l'année scolaire 2021/2022.

J'accepte l'intégralité des conditions d'inscription stipulées ci-dessus.

Date :

Signature :

Merci de bien vérifier que le professeur est présent avant de laisser votre enfant dans nos locaux.